Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 101 (1956)

Heft: 1

Artikel: Réflexions sur la défense de la Suisse

Autor: Léderrey, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

militaires de devoir réexaminer les fondements mêmes de notre défense nationale, précisément dans le sens d'une plus grande importance accordée à la technique. Le résultat final dépendra de notre effort commun.

Réflexions sur la défense de la Suisse 1

Introduction

Avant d'exposer une conception de la défense de la Suisse qui pourrait sembler révolutionnaire, nous tenons à affirmer la conviction qu'elle serait réalisable dans le cadre de notre système de milices, auquel il ne saurait être question de renoncer. Réalisable aussi avec nos soldats qui, par leur moral et leurs qualités, supportent la comparaison avec ceux des meilleures armées étrangères dans lesquelles nous avons eu le privilège de faire un stage.

D'autre part, si un officier ayant passé sa vie à instruire nos troupes se permet d'exposer ses vues sur la défense nationale c'est que, loin de vouloir se substituer aux autorités responsables de la sécurité du pays, il croit au contraire utile de les aider en attirant l'attention de ses concitoyens sur le nombre, la variété et la complexité des problèmes purement militaires qu'elles sont appelées à résoudre. Et cela à une époque où le matériel de guerre est perfectionné à un rythme hallucinant,

il a annoncé qu'une réorganisation de l'armée est à l'étude.

Tant qu'aucune décision n'aura été prise, ce n'est pas critiquer nos autorités, ni nuire à la confiance qu'on doit leur témoigner, que d'émettre des vues à ce sujet. Le col.-divisionnaire Montfort l'a fait dans un intéressant article paru dans le numéro d'août. Revenant sur l'intention manifestée plus haut, nous nous permettons de le faire aujourd'hui.

 $^{^1\,}$ A la fin d'un article intitulé « A propos d'engins de combat blindés et motorisés », paru dans le numéro d'avril 1955 de la R.M.S., nous avions manifesté l'intention de traiter de la Guerre territoriale, par quoi nous entendons la guerre qui se déroulerait sur l'ensemble de notre territoire. Le développement pris, entre autres, par l'arme atomique devait, pensions-nous, entraîner une revision de notre système défensif. Confirmation en fut donnée par le nouveau Chef du D.M.F. Dans une conférence reproduite par le numéro de juillet de la R.M.S.

où telle invention est surclassée le lendemain. Or les questions de matériel et d'armement ne sont pas les seules qui se posent en matière de défense nationale : il en est d'autres, tout aussi importantes à résoudre dans le cadre et hors du cadre de l'armée.

Jusqu'au deuxième conflit mondial, les troupes aéroportées ne représentaient pas une menace sérieuse, aussi ne s'était-on guère préoccupé de défendre la surface du pays : les frontières terrestres, seules, comptaient. Leur couverture était assurée par des brigades spéciales et par les ouvrages permanents du Gothard et de Saint-Maurice.

Au cours du service actif de 1939 à 1945, le « Blitzkrieg » fit ressortir la valeur de l'aviation — le rôle des troupes aéroportées s'affirmera plus tard — et éveilla la hantise des chars. On multiplia les barrages antichars, les fortins, les abris souterrains, on développa les ouvrages permanents, on créa ceux de Sargans, en même temps que le Réduit, destiné à interdire l'accès aux passages alpins par le N. et par le S. La protection des arrières de l'armée de campagne fut assurée par des troupes territoriales, des cp. de services complémentaires et par des gardes locaux.

L'organisation des troupes (O.T.) de 1951 a développé la motorisation et les transmissions. Si elle n'est pas allée — comme le proposait la réponse du Conseil fédéral au rapport du général — jusqu'à transformer les brigades légères en troupes de choc, pourvues de chars blindés et d'armes antichars motorisées (introduites partiellement), elle s'est préoccupée de mieux adapter les différentes classes d'âge à la défense du territoire, en particulier — tenant compte de la diminution des effectifs de l'Elite — d'alléger les bataillons et les régiments tout en augmentant leur puissance de feu.

Pourquoi une réorganisation de notre système défensif est-elle devenue nécessaire?

Aujourd'hui, la Suisse se trouve coincée entre deux blocs d'Etats qui l'entraînent dans une course ruineuse aux armements. La détente proclamée à Genève est démentie par les actes: chaque parti continue ses préparatifs militaires. A la puissance destructive d'armes nouvelles (atomique, bactériologique, chimique) s'ajoute l'augmentation de la vitesse et du rayon d'action des avions, de la précision et de l'efficacité de leur tir, du nombre et de la variété des véhicules blindés et motorisés, sans parler des projectiles téléguidés, du radar, des rayons infrarouges, inventions et perfectionnements qui tous tendent à transformer radicalement la physionomie d'une guerre future.

Face à un adversaire possédant de tels moyens, un petit pays comme le nôtre, décidé à défendre sa neutralité et son indépendance — conscient du fait qu'à deux reprises il les a sauvegardées par des sacrifices de temps et d'argent — loin de pouvoir désarmer, se voit contraint d'acquérir des moyens de parade appropriés.

En ce qui concerne l'arme atomique, la distinction établie par l'OTAN entre son emploi stratégique par bombes (dont les effets destructifs seraient catastrophiques) et tactique (c'est-à-dire local et momentané) par canons et fusées, nous laisse sceptique. Nous ne sommes pas seul à croire qu'un emploi partiel entraînerait un emploi total et qu'aucun belligérant n'osera y recourir. Mais... cela ne doit pas nous empêcher de prendre des mesures préventives, surtout lorsqu'elles coïncident avec des procédés tactiques courants que, cependant, l'on n'inculquera jamais trop à nos troupes : utilisation poussée de la nuit, des couverts du sol (camouflage), des abris, tranchées, trous individuels, des obstacles naturels, des mines, etc.

Le souci de soustraire les mouvements aux vues et aux coups des forces aériennes avait déjà amené une réduction de la longueur des colonnes. Dorénavant, celles-ci devront être désarticulées à un haut degré et allégées de leurs véhicules de ravitaillement par des dépôts. Selon l'éminent critique, Liddell Hart, le temps des grandes concentrations et des attaques massives est révolu. Un nouveau procédé s'est imposé, celui de la dispersion dirigée (controlled dispersion)

de petits détachements interarmes, composés de chars, d'infanterie blindée et motorisée et d'artillerie automotrice. Leur mission consisterait à foncer de tous côtés sur l'adversaire, à la façon d'un essaim d'abeilles¹. Il s'agira moins, dit-il, d'enlever une position et de la garder que de rester maître de l'espace (dominating areas), moins de détruire l'ennemi, au risque d'être détruit soi-même, que de le paralyser.

Quelle serait la situation de la Suisse dans une guerre éventuelle?

Un conflit armé entre la Suisse, isolée, et l'un de ses voisins est inconcevable. On ne saurait envisager que le cas d'une conflagration mondiale, dans laquelle notre pays serait entraîné, à moins qu'aucun belligérant ne songe à le repousser dans le camp opposé. Quand bien même nous ne comptons sur aucune aide étrangère, nous y trouverions des alliés. Sans crainte d'erreur, on peut admettre qu'ils supporteraient le poids de la lutte et que le sort de la guerre se déciderait ailleurs que chez nous. C'est donc moins à vaincre — ce qui serait audessus de nos moyens — qu'à durer que nous devons et pouvons nous préparer.

La menace aérienne

L'enjeu initial de la lutte, condition de la victoire sur terre, sera la maîtrise dans les airs.

Le plan D.C.A. de nos voisins, amis ou ennemis, englobera sùrement notre espace aérien. On ne conçoit pas que leur réseau radar — destiné à détecter l'adversaire le plus loin possible — s'arrête à nos frontières, bien que, seul, le nôtre permette de repérer les avions volant bas sur le Plateau et sur les Alpes. On ne conçoit pas davantage que, notre espace aérien ayant été violé, les belligérants attendent l'arrivée

¹ Celui-ci doit être compact : une succession de coups isolés serait vouée à l'échec. Or, disperser c'est ouvrir la main, écarter les doigts, alors que les coups doivent être assenés à poings fermés, condition que, seul, un réseau radio développé et fonctionnant à la perfection permet de remplir.

de la flotte aérienne adverse sur leur territoire pour la combattre. On luttera donc aussi sur le nôtre, sinon dans notre intérêt, du moins à notre profit.

Dans cette phase de la lutte, *notre aviation* serait incapable d'empêcher une violation de notre espace aérien effectuée, en quelques minutes et à très haute altitude, par des appareils contre lesquels, seules, des fusées autoguidées ¹ seraient actuellement efficaces.

Nous aurions donc des chances de conserver intacts nos aérodromes et nos avions tactiques jusqu'au moment où nous serions attaqués directement et où des forces aériennes alliées auraient alors — comme nous le verrons plus loin — intérêt à intervenir chez nous, en vue de défendre leur propre cause.

La menace terrestre

Au point de vue stratégique, la Suisse est un carrefour dont l'importance varie suivant les possibilités qu'il offre à un belligérant de faciliter sa manœuvre. Examinons « neutra-lement » ces possibilités.

A supposer qu'une nouvelle conflagration mondiale soit déclenchée, on ne voit pas l'intérêt initial que pourrait avoir le bloc OTAN, à lancer des forces de l'Ouest à l'Est et au Nord-Est ou du Sud au Nord à travers notre territoire, qui deviendrait une enclave ennemie derrière son front. Ultérieurement, si ses succès l'amenaient à progresser vers l'Est, nos communications ne lui seraient pas indispensables et si, au contraire, ses forces étaient rejetées vers l'Ouest, à supposer qu'elles veuillent forcer le Rhin suisse, elles ne seraient vraisemblablement plus en état de le faire.

C'est dans ce cas que notre situation deviendrait la plus critique, car à un agresseur venant de l'Est et lancé à la poursuite, notre territoire offrirait les possibilités :

— de tourner le Rhin par l'W. de Bâle et de le descendre ;

¹ L'armée hollandaise fait en ce moment des essais avec un type sol-air fabriqué en Suisse.

^{2 1956}

- de se porter sur la rocade Dijon-Lyon, à l'effet de surgir sur le flanc ou les arrières de l'adversaire;
- ou de descendre le Rhône pour gagner la Méditerranée et couper la retraite sur l'Afrique du Nord;
- objectif que le poursuiveur pourrait aussi atteindre par les Alpes maritimes, après avoir franchi les Alpes suisses et pénétré en Italie du Nord.

Quel que soit l'agresseur, son adversaire aurait intérêt à engager, dans notre ciel, ses forces aériennes qui viendraient ainsi soulager les nôtres.

Comment la Suisse serait-elle attaquée?

Par les airs (bombardements, parachutistes et troupes aéroportées) et par terre.

Notre mobilisation n'aura vraisemblablement pas été troublée par la lutte des aviations étrangères que nous avons vue se dérouler partiellement dans notre espace aérien. On aura eu le temps de prendre le dispositif ordonné par le général et de compléter l'aménagement du terrain selon les plans minutieusement mis au point en temps de paix.

Entre temps, le futur agresseur s'étant rapproché, nous ne serons qu'à moitié surpris par ses *bombardements*, exécutés d'avions ou — vu l'énorme portée de l'artillerie et des projectiles téléguidés — de pays même non limitrophes.

Le public ne doit pas s'effrayer trop de ces bombardements, destinés essentiellement — depuis la faillite de ceux qui devaient ébranler le moral des citadins britanniques — à détruire les aérodromes, leurs installations et les appareils. C'est à cela qu'ils se borneront certainement vu le besoin qu'aurait l'envahisseur de trouver nos voies de communication routières et ferroviaires intactes ¹ et de mettre la main sur

¹ Au cours du dernier service actif on eut beaucoup de peine à faire comprendre aux troupes chargées de garder les ponts et les ouvrages d'art contre les entreprises des « cinquièmes colonnes » que celles-ci, loin de chercher à détruire ces objectifs, tenteraient de nous empêcher de le faire, ce qui exigeait des mesures de surveillance bien différentes.

nos ressources de toute nature, en particulier en carburant.

Infiniment plus redoutable serait l'intervention de brigades de parachutistes et de divisions aéroportées, troupes d'élite pourvues de chars légers, de canons, de lance-mines, de véhicules à moteur, etc. Leur ravitaillement se fait par les airs. Théoriquement, elles peuvent intervenir sur n'importe quel point du territoire, même dans les Alpes. Dans le fait, elles n'atterriront qu'en vue de s'emparer des objectifs considérés comme vitaux pour notre système défensif et dont l'occupation risquerait de le paralyser d'emblée. Quels sont-ils ces objectifs? En premier lieu, les aérodromes, les installations et les appareils de l'aviation. Le siège de nos autorités politiques et militaires serait anssi recherchée. Ne le seraient pas moins les dépôts de munitions, de carburants et de vivres. De ces derniers, comme aussi de nos centres industriels et de nos nœuds ferroviaires (Olten, par exemple) il s'agirait, pour l'ennemi, de s'emparer avant que nous ne les ayons détruits (ce qui entraînerait de graves conséquences pour notre propre ravitaillement). Les fortifications permanentes (Eben Emaël!) et le Réduit pourraient aussi être l'objet de coups de main.

Particulièrement redoutable serait l'atterrissage d'éléments aéroportés dans le dos de nos troupes accaparées par la défense de la frontière : leurs communications coupées, elles seraient encore prises entre deux feux.

Le moment semble venu de jeter à nouveau un coup d'œil sur nos frontières terrestres. Notre neutralité oblige à n'en négliger aucune, pas même celle du Jura, bien que nous ayons montré qu'elle ne serait pas menacée, ni de l'Ouest et encore moins de l'Est. Les Alpes (Réduit) pourraient servir de repli aux troupes défendant le Plateau, à condition que l'aviation ennemie permette — ce qui est douteux — d'en déboucher pour agir par le flanc. Dans ce cas, leurs fortifications permanentes rempliraient le rôle pour lequel elles ont été conçues : barrer l'accès des passages alpins par le Sud. Or, c'est par le Nord que nous les croyons plutôt menacés,

comme cela ressort de l'examen de la situation de la Suisse que nous avons fait plus haut et d'où nous avons conclu que, seules, les *frontières du Nord et du Nord-Est*, couvrant le Plateau seraient exposées à une attaque.

Comment la voyons-nous se dérouler? L'adversaire cherchera à réaliser la surprise — que notre aviation ne pourra pas déjouer tant que notre espace aérien n'aura pas été violé — à détourner notre attention par des feintes et tant que nous serons démunis de l'arme atomique — à concentrer de puissants moyens (avions, canons, chars) sur un ou sur plusieurs points, à l'effet de percer notre dispositif. Des coups de force de ce genre réussissent toujours plus ou moins profondément. On ne peut que tenter d'empêcher l'élargissement d'une brèche, d'en réduire le débit et de freiner puis de stopper les masses motorisées chargées de l'exploiter.

Comment organiser la parade?

Aux formidables moyens matériels des riches, nous ne pouvons opposer que ceux du pauvre : le moral, le terrain, la nuit.

Dans un article précédent (R.M.S. Nº 11 de 1955) nous avons souligné l'importance de la *nuit*, adversaire ou alliée, suivant qu'on l'ignore ou que l'on s'est entraîné à l'utiliser.

Le *terrain*, nous avons l'avantage précieux de le connaître et de pouvoir l'aménager, en vue d'y ancrer une résistance opiniâtre, sans idée de recul jusqu'à épuisement des moyens.

Le moral se fonde sur la confiance qu'a la troupe dans ses possibilités non seulement de parer les coups, mais encore de les rendre. Résister ne suffit donc pas, il faut encore contreattaquer, c'est-à-dire se mouvoir. Or les jambes du fantassin ne sauraient rivaliser de vitesse avec les roues et les chenilles d'engins blindés, avec lesquels, seuls, des moyens semblables permettent de se mesurer.

L'idéal serait une armée entièrement motorisée. S'il est irréalisable, l'obligation n'en subsiste pas moins d'acquérir des engins blindés et motorisés. Sans eux, toute riposte étant inconcevable, nous serions confinés dans une résistance passive, épuisante et vouée à un rapide échec.

Jusqu'ici, on admettait que nos troupes pourraient pratiquer la défense sous les deux formes qu'elle doit revêtir — statique et dynamique — pour être efficace. Le développement pris par la motorisation oblige à reviser ce jugement et à concevoir deux missions distinctes, bien qu'étroitement liées. L'une, la défense plutôt statique, incomberait à des *forces régionales*, l'autre, la défense mobile ou dynamique, à des *forces de choc*, entièrement blindées et motorisées.

Les forces régionales comprendraient le gros de l'armée (Lw. et Lst. inclus). Elles seraient organisées en centres de résistance, répartis sur l'ensemble du territoire, dès la frontière, où ils s'échelonneraient profondément sur les voies d'accès et de pénétration. A l'intérieur du pays, leur emplacement et l'importance de leur garnison (où toutes les armes et services seraient représentés) seraient déterminés par les objectifs vitaux mentionnés plus haut, à proximité desquels les troupes aéroportées seraient vraisemblablement larguées. Pour le regroupement de celles-ci, chaque centre disposerait d'une réserve mobile (composée de dragons, de cyclistes, d'artillerie, de D.C.A. et d'éléments transportés sur camions et autos réquisitionnés) capable d'intervenir offensivement dans un rayon restreint, parfois au profit d'un voisin ou en collaboration avec des forces de choc. Le ravitaillement serait assuré par les dépôts dont serait pourvu chaque centre, dépôts qui devraient aussi être établis pour répondre aux besoins de la population.

Attribuée, dès le temps de paix, à un centre déterminé, la garnison aurait l'avantage de le connaître, de s'y exercer, d'aménager le terrain et de préparer le plan des travaux à effectuer en cas de mobilisation.

Les hommes bénéficieraient — réconfort moral — de la proximité de leur foyer, ce qui n'exclurait pas la possibilité de prélever des renforts sur les centres les moins menacés.

Les troupes de choc formeraient des unités (Br. ou Div.) entièrement motorisées et blindées, où toutes les armes et tous les services seraient représentés. Elles seraient destinées, en premier lieu, à harceler et à stopper les chars ennemis qui auraient réussi à percer le front, mission qu'elles poursuivraient à l'intérieur du pays, éventuellement contre des troupes aéroportées. Leurs manœuvres comprendraient, outre des contre-attaques recherchant les flancs de l'envahisseur — et non des attaques : récupérer une position étant au-dessus de leurs movens — des combats retardateurs suivis de décrochages sur une position de repli, opérations dont la réussite dépend de la surprise. Le ravitaillement par les centres de résistance permettrait de raccourcir les colonnes, dont la composition pourrait être semblable à celle des «combat-groups» préconisés par Liddell Hart et disséminés sur le pays, selon son système de dispersion dirigée.

Les centres de résistance serviraient de points d'appui à la manœuvre qui réussira d'autant mieux que l'envahisseur aura pu être canalisé par eux ou attiré sous une concentration de feux.

Il est clair que forces de choc et forces régionales devraient agir en étroite collaboration : ni les unes, ni les autres n'étant capables, à elles seules, de remporter un succès. Leurs missions se complètent au point d'exiger parfois, surtout vers la frontière, la subordination des unes aux autres.

Conclusion

Malgré la longueur de cet article, nous n'avons que bien imparfaitement montré sous quels aspects nous apparaît la défense de la Suisse et cela sans la prétention d'avoir vu juste. En énumérant quelques-uns des problèmes qu'elle pose, nous espérons cependant avoir fait comprendre la nécessité d'une profonde revision de notre organisation militaire. Celle-ci, nous le savons, est à l'étude. C'est un travail de longue haleine et d'autant plus ardu que, durant l'application des réformes jugées nécessaires, l'armée devra rester constamment prête

à être mobilisée. On devra procéder par étapes. Peut-être pourra-t-on commencer par faire l'essai de telle ou telle formation nouvelle.

Constatons pour terminer que partout, à l'étranger, règne l'incertitude au sujet des moyens de défense — ou d'attaque. S'il est intéressant de suivre les essais qui s'y succèdent, en matière d'armement et d'organisation, il serait dangereux de les imiter : les problèmes, souvent semblables aux nôtres, qu'on y doit résoudre réclament une solution appropriée à des besoins qui ne sont pas les nôtres.

« Il faut étudier la guerre pour son temps, son pays, son armée. » C'est ce précepte de Foch que nous avons tenté d'appliquer.

Berne, ce 10 décembre

Colonel E. LÉDERREY

Le rôle social du chef militaire

A une époque où l'armée est trop souvent prise à partie, et cela dans les milieux les plus divers de la population, il apparaît utile de dégager les grandes lignes du rôle social qu'elle doit jouer dans la vie nationale. On ne saurait mieux le faire qu'en étudiant la mission sociale des chefs — officiers instructeurs et officiers de troupe — auxquels incombe le grand, mais souvent périlleux honneur de l'éducation, de l'instruction et du commandement de notre troupe. Un maître a déjà approfondi le sujet : Lyautey. Il est difficile de le faire après lui, et cela peut sembler audacieux. Notre excuse est qu'aujourd'hui chaque officier doit avoir, plus que jamais, une connaissance parfaite du rôle social qu'il est appelé à jouer, nolens volens ; c'est ainsi que le maréchal — alors